

VICARIAT DU BRABANT WALLON

Message de Mgr Jean-Luc Hudsyn n° 8 - 25 mai 2020 pour préparer la reprise des célébrations eucharistiques (le dimanche et en semaine)

Aux prêtres, diacres et animateurs pastoraux

Chers amis,

Nous ne savons pas vous dire à cette heure ce qu'il en sera exactement de la date autorisant la reprise des célébrations eucharistiques dominicales et de semaine. Les responsables des cultes ont demandé que ce soit le week-end de Pentecôte. Il faut pouvoir accepter que cela soit peut-être plus tard. Il n'empêche que nos protocoles et règles internes sont à l'étude. Il n'est pas exclu qu'un accord puisse être obtenu sans tarder. De toute façon, il faut tous nous préparer à cette reprise qui demandera une organisation minutieuse. Voici quelques premières consignes que je vous demande de lire et de mettre en œuvre.

Il ne s'agit pas encore des règles officielles qui vous parviendront, bien sûr, dès que l'accord et le feu vert seront obtenus. Mais les consignes générales qui suivent vont dans le sens de ce qui a été envisagé, y compris avec certains experts. Elles vous permettront de ne pas être pris au dépourvu si cet accord que nous attendons tous devait arriver un peu en dernière minute.

Consignes générales pour préparer la reprise des eucharisties dominicales et de semaine – la plupart seront aussi valables pour les funérailles et les mariages qu'on pourra refaire avec eucharistie dès cet accord donné pour la reprise des « célébrations publiques »

Préalables :

1. La visée de toutes les décisions est la sécurité et la non-contamination par le virus de tous ceux qui se rendent à l'église et de tout faire pour qu'ils soient non contaminants pour ceux qu'ils rencontreront ensuite.
2. **Le responsable ou le coordinateur d'UP prévoit très rapidement une réunion des permanents nommés au sein des Unités pastorales (prêtres, diacres, AP, coordinateur) là où les UP sont en place ; là où il n'y a pas encore d'UP, chaque curé réunit l'équipe pastorale de sa ou de ses paroisses.** Objectifs de cette réunion : examiner tout ce qui suit, discuter des applications concrètes des présentes consignes et prendre les décisions qui s'imposent. L'option prise par les évêques c'est que ce sont les équipes locales qui sont le mieux à même de prendre les bonnes décisions.
3. Seront concertés et informés les membres des Conseils d'UP ainsi que les fabriques d'église. Les évêques ont tenu à préciser que les frais d'aménagement, entre autres au sujet de l'achat des produits nécessaires, relèvent de la responsabilité des fabriques.
4. En cas de doute ou de difficulté d'interprétation, on passe d'abord par les doyens.
5. On ne reprendra pas les messes dans les lieux où ces consignes ne peuvent pas être mises en œuvre.

Consignes générales :

1. Peut-être s'avèrera-t-il nécessaire de procéder à un grand nettoyage de l'église.

2. Prévoir rapidement la quantité nécessaire de gel hydroalcoolique : une désinfection des mains sera obligatoire à l'entrée pour chaque participant – ainsi que pour le célébrant ou toute personne apportant quelque chose à l'autel en cours d'eucharistie. Prévoir un ou plusieurs points où quelqu'un verse du gel sur les mains des entrants (et non pas déposer sur une table une bouteille à laquelle chacun se sert...)
3. Aménager l'intérieur de l'église de telle sorte que les participants soient clairement à 1m50 de distance les uns des autres et dans tous les sens. Seuls les petits enfants vivant dans le même espace familial pourront être près de leurs parents (prévoir des chaises qu'on peut approcher uniquement dans ce cas, en veillant à ce que les autres participants restent à 1m50 de ce groupe). Voir comment faire si l'église dispose de bancs et non de chaises afin que les personnes ne passent pas l'une devant ou derrière l'autre pour rejoindre leur place.
4. Il est prévu qu'on ne puisse accueillir qu'un maximum de 100 personnes par messe. Mais avec les distances imposées, toutes les églises ne pourront pas accueillir un tel nombre de participants. Il faudra voir, dans certaines paroisses, si des messes ne devront pas être réparties dans plusieurs lieux de culte ou s'il ne faudra pas multiplier les heures de messe (en prévoyant dans les deux cas une possibilité d'inscription). On voit de toute façon, que ce n'est pas encore le moment de faire de ces premières messes post-confinement des moments de grandes retrouvailles de toute la communauté !
5. Mettre des repères de distance (1m50) dans l'allée centrale pour le moment de la communion.
6. Retirer les livres, les livrets, les prospectus se trouvant actuellement dans l'église – on pourra tout au plus emporter un feuillet déjà disposé à la place de chacun et qui sera non réutilisable par d'autres aux messes suivantes.
7. Vider les bénitiers.
8. Les installations sanitaires ne pourront être utilisées que si quelqu'un est chargé d'en assurer la désinfection systématique après chaque usage.
9. Examiner minutieusement où et comment les gens peuvent entrer dans l'église (l'accès comme la sortie ne se font que par une seule porte) ; comment ils peuvent se rendre à leur chaise sans 'embouteillage' ; comment se déroulera la circulation en vue de recevoir la communion (voir plus bas); comment organiser la sortie pour qu'on y garde les mesures de distanciellement alors même que c'est un moment spontanément convivial.
Penser à d'éventuels 'panneaux de signalisation', flèches, autocollants ; à la délimitation des allées... tout en prenant soin d'une certaine esthétique...
10. Réfléchir à la gestion éventuelle d'une chorale (pas trop nombreuse) : les personnes qui chantent doivent respecter une distance plus importante qu'entre les participants (3 mètres entre eux minimum – certains disent : beaucoup plus encore) – idem pour la distance entre le chœur et les participants de la première rangée.
11. Le lectionnaire et l'ambon (et le micro) ne peuvent être touchés. S'il y a plusieurs lecteurs, prévoir que chacun apporte à l'ambon le texte de la lecture qu'il doit faire.
12. Désigner un responsable qui va gérer toutes les mesures et à chaque messe dominicale une équipe d'accueil repérable et vigilante.

Consignes pour la célébration elle-même

1. La question du port du masque par les participants n'est pas encore définie mais sûrement souhaitable, voire sans doute obligatoire.
Le prêtre qui préside ne doit pas le porter.
2. On ne serre pas les mains, ni ne se donne les mains au Notre Père.

3. Un même objet n'est touché que par une personne (calice, patène, burettes, lectionnaire, évangéliste...).
4. La collecte se fera en déposant son obole en fin de messe dans une boîte qui accueillera ces dons au fond de l'église (à mentionner donc en fin de messe).
5. Pour la communion :
 - le prêtre et les éventuels ministres de la communion se désinfectent les mains avant et après avoir donné la communion
 - le prêtre qui préside est le seul à communier au calice
 - le prêtre dira à tous, depuis l'autel et une seule fois : « Le Corps du Christ » et reste en silence lorsqu'il donne l'hostie consacrée – on réduit au minimum le nombre de ministres de la communion (ils ne disent pas non plus : « Le Corps du Christ »)
 - on ne communie que dans la main et en évitant de toucher la main de ceux qui viennent communier
 - on ne fait pas de bénédiction sur le front des enfants ou des catéchumènes qui se présenteront devant les prêtres et les diacres qui leur feront le geste de la bénédiction, à distance
6. Le pasteur saluera bien sûr les participants en fin de messe, avec le sourire mais... à distance ! En évitant des apartés qui empêcheraient la fluidité de la sortie de tous. Il n'y aura donc pas – hélas !!! – de moment de convivialité organisé dans le fond de l'église... ni à l'extérieur.

Que ces célébrations eucharistiques puissent reprendre le plus rapidement possible, c'est bien évidemment notre désir à tous. Quitte à devoir encore attendre... Tout comme une grande amoureuse de l'eucharistie qui a connu cela elle aussi, en quarantaine dans l'infirmerie d'un carmel pour soigner ses sœurs en période d'épidémie et ne pouvant recevoir la communion. Elle s'appelait... Sr Thérèse de l'Enfant-Jésus. Ce qui lui a fait dire : « Sans doute c'est une grande grâce de recevoir les Sacrements, mais quand le bon Dieu ne le permet pas, c'est bien quand même : tout est grâce ! » (CJ, 5.6.4).

Dans l'attente de l'Esprit-saint, avec vous tous : rien ne peut le confiner pour qui le désire.

Wavre, le 25 mai 2020
+ Jean-Luc Hudsyn